

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 186

23 janvier 2012

SOMMAIRE

Dandridge S.A.	8914	General O & R International S.A.	8924
Erasmus Investholding S.A.	8895	Gérances S.A.	8914
Ercalux S.A.	8882	Gestfin Conseil S.A.	8894
EUROFLOR INVESTHOLDING S.A., société de gestion de patrimoine familial (SPF)	8882	Ghyzee	8924
European Systems Investholding S.A.	8893	Glas Moske Luxembourg S.à r.l.	8924
Euro-Plan & Projekt A.G.	8882	Global Palaces Real Estate S.à r.l.	8913
Euroroll Hegelux GmbH	8893	Graphik und Print-Gap A.G.	8924
Even Management Luxembourg S.à r.l. ..	8893	Graphik und Print-Gap A.G.	8925
Famigro S.A.	8894	Graphik und Print-Gap A.G.	8925
Fant S.A.	8912	Green Side Holding S.A.	8923
Farei Services S.A.	8912	Guarulhos S.à r.l.	8924
Farialima S.à r.l.	8893	Hair and More S.à r.l.	8925
FD Electric S.A.	8912	Hatfield S.A.	8925
Ferrero Trading Lux S.A.	8912	HECF Luxembourg Master 3 S.à r.l.	8926
F&G Consulting GmbH	8893	HECF Luxembourg Master 4 S.à r.l.	8926
Fidelity International Real Estate Fund Company 3	8894	High Noon Corporation S.à r.l.	8926
Fidelity International Real Estate Fund Company 4	8894	Hindelang Logistics S.à r.l.	8926
Fidelity International Real Estate Fund Company 5	8894	H. M. Beteiligungsgesellschaft	8925
Fidelity International Real Estate Fund Company 6	8895	Holian S.A.	8927
Fidelity International Real Estate Fund Company 7	8895	Hortulux-Fleurs s.à r.l.	8927
Fiduciaire Mosellan S. à r.l.	8912	Hôtel THEIS S.A.	8926
Financière de Titrisation S.A.	8912	Hutchison Port Holdings S.à r.l.	8925
Fitness World	8913	Ideal Toitures	8928
Flexafort Investholding S.à r.l.	8913	IFocus S.à r.l.	8928
Forecast Luxembourg S.A.	8914	Immo BPM SA	8927
Forecast Luxembourg S.A.	8914	Indianapolis S.A.	8927
FS Energies S.à r.l.	8913	Industrial Solutions	8895
FS Trading S.à r.l.	8913	Infrastructure Saxon S.à r.l.	8927
Garage Metti Völzer S.à r.l.	8914	International Financial and Commercial Holdings 1 S.A.	8882
		Jandira S.à r.l.	8928
		JEB Consulting & Investment S.A.	8928
		JEB Consulting & Investment S.A.	8928
		NRZ Gruppe S.à r.l.	8895

Ercalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9749 Fischbach, 10, Giällewee.
R.C.S. Luxembourg B 140.778.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011174082/10.

(110203135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Euro-Plan & Projekt A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-7220 Walferdange, 49, route de Diekirch.
R.C.S. Luxembourg B 84.175.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011174085/9.

(110203237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

**EUROFLOR INVESTHOLDING S.A., société de gestion de patrimoine familial (SPF), Société Anonyme
- Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 50.495.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011174086/10.

(110202299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

International Financial and Commercial Holdings 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 165.205.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the fourteenth day of November
Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Investindustrial IV L.P., a limited partnership registered under the laws of United Kingdom, having its registered office at 1, Duchess Street, London W1W 6AN, United Kingdom, registered with the Register of Commerce and Companies of London under number LP 12543, represented by its general partner BI-Invest GP Limited, having its registered office at Ogier House, The Esplanade, St Hélier, JE4 9WG, Jersey, registered in Jersey under number 99032, here represented by Rémi Slama, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on November 11, 2011, in Luxembourg.

The said proxy, after having been initialled and signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person has requested the officiating notary to enact the following articles of association of a company which are established as follows:

Art. 1. Form and Name. There exists a public limited liability company (société anonyme) under the name International Financial and Commercial Holdings 1 S.A. (the Company) which is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the sole director or, in case of plurality of directors, of the board of directors of the Company.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the sole director or, in case of plurality of directors, of the board of directors of the Company. Where the sole director or, in case of plurality of directors, the board of directors of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Duration.

3.1. The Company is established for an unlimited period of time.

3.2. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of shareholder(s) of the Company adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

3.3. The Company shall not be dissolved by reason of the death or dissolution of the single shareholder.

Art. 4. Corporate object.

4.1. The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

4.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

4.3. The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against risks related to credits, currency exchange and interest rate fluctuations as well as other risks.

4.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly further or relate to its purpose. In the performance of its financial activities, the Company shall however not carry out and, for the avoidance of doubt, shall refrain from carrying out, any financial activities that are subject to a licence or authorisation, unless the Company has obtained such license or authorisation from the financial supervisory authorities.

Art. 5. Share capital.

5.1. The subscribed share capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000) represented by 310,000 (three hundred and ten thousand) shares with a par value of ten cents (EUR 0.10) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholder(s) of the Company adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are in registered form (actions nominatives) or bearer form (action au porteur) at the option of the shareholder(s).

6.2. For shares in registered form, a register of registered shares of the Company shall be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any shareholder. Such register shall set forth the name of each shareholder, his residence or elected domicile, the number of shares held by him, the amounts paid in on each such share, and the transfer of shares and the dates of such transfers. Ownership of registered shares will be established by the entry in the register of registered shares of the Company.

6.3. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

Art. 7. Transfer of shares. Shares in registered form shall be transferred by a written declaration of transfer registered in the register of registered shares of the Company, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

Art. 8. Meetings of the shareholders of the Company.

8.1. The sole shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders. The decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn-up in writing.

8.2. In case of plurality of shareholders, any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

8.3. The annual general meeting of the shareholder(s) of the Company shall be held, in accordance with the Law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of such meeting, on the third Thursday of June of each year at 2.00 p.m. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

8.4. The annual general meeting of the shareholder(s) of the Company may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the sole director, or in case of plurality of directors, the board of directors of the Company, exceptional circumstances so requires.

8.5. Other meetings of the shareholder(s) of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Art. 9. Notice, Quorum, Powers of attorney and Convening notices.

9.1. The notice periods and quorum required by Law shall govern the notice for, and conduct of, the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

9.2. Each share is entitled to one vote.

9.3. Except as otherwise required by the Law or by these Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

9.4. An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles.

9.5. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles, by means of notices published twice, at fifteen days interval at least and fifteen days before the meeting in the Luxembourg official gazette, the Mémorial, and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes of the shareholders present or represented.

9.6. However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of the shareholders and bondholders.

9.7. A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax, cable, telegram or telex.

9.8. Any shareholder may participate in a meeting of the shareholders of the Company by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

9.9. If all the shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 10. Management.

10.1. The Company may be managed by a sole director where the Company has only one shareholder and by a board of directors composed of at least three members in any other cases. The sole director or the members of the board of directors need(s) not be shareholder(s) of the Company. Any director shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

Whenever a legal entity is appointed as a director of the Company (the Legal Entity), the Legal Entity must designate a permanent representative to perform such director's mandate in its name and on its behalf (the Representative). The Representative is subject to the same conditions and obligations, and incurs the same liability, as if he was performing such director's mandate in his own name, without prejudice to the joint liability of the Legal Entity. The Legal Entity may only revoke the Representative provided that it simultaneously appoints a new Representative.

10.2. The sole director, and in case of plurality of directors, the members of the board of directors shall be elected by the shareholder(s) of the Company at the general meeting. The shareholder(s) of the Company shall also determine the number of directors, their remuneration and the term of their office. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the general meeting of shareholder(s) of the Company.

10.3. In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholder(s) of the Company.

Art. 11. Meetings of the board of directors of the Company.

11.1. In case of plurality of directors, the board of directors of the Company must appoint a chairman among its members and it may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes

of the meetings of the board of directors of the Company and the minutes of the general meetings of the shareholder(s) of the Company.

11.2. The board of directors of the Company shall meet upon call by the chairman or any two directors, at the place indicated in the notice of meeting which shall, in principle, be in Luxembourg.

11.3. Written notice of any meeting of the board of directors of the Company shall be given to all directors at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the board of directors of the Company.

11.4. No such written notice is required if all the members of the board of directors of the Company are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, cable, telegram or telex, of each member of the board of directors of the Company. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors of the Company.

11.5. Any member of the board of directors of the Company may act at any meeting of the board of directors of the Company by appointing, in writing whether in original, by telefax, cable, telegram or telex, another director as his or her proxy.

11.6. Any director may participate in a meeting of the board of directors of the Company by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

11.7. The board of directors of the Company can deliberate and/or act validly only if at least the majority of the Company's directors, is present or represented at a meeting of the board of directors of the Company. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting. In the event that at any meeting the number of votes for and against a resolution is equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote.

11.8. Resolutions signed by all directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex.

Art. 12. Minutes of meetings of the board of directors of the Company.

12.1. The minutes of any meeting of the board of directors of the Company shall be signed by the chairman of the board of directors of the Company who presided at such meeting or by any two directors of the Company.

12.2. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the secretary (if any) or by any director of the Company.

Art. 13. Decisions of the sole director of the Company. The decisions of the sole director are drawn in writing.

Art. 14. Powers of the sole director or of the board of directors of the Company. The sole director, and in case of plurality of directors, the board of directors of the Company is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Law, or by the Articles to the general meeting of shareholder(s) of the Company fall within the competence of the sole director, and in case of plurality of directors, the board of directors.

Art. 15. Delegation of powers. The sole director and in case of plurality of directors, the board of directors of the Company is authorised to appoint a person, either director or not, without the prior authorisation of the general meeting of the shareholder(s) of the Company, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

Art. 16. Binding signatures. The Company shall be bound towards third parties by the joint signature of any 2 directors of the Company in all matters or the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 15. of these Articles.

Art. 17. Conflict of interests.

17.1. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

17.2. Any director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

17.3. In the event that any director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the board of directors of the Company such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following general meeting of the shareholder(s) of the Company which shall ratify such transaction.

17.4. In case there is only one shareholder in the Company, article 17.3. does not apply and the transactions that are entered into between the Company and the director having an opposite interest to the one of the Company are simply to be recorded in minutes.

17.5. Article 17.3. and 17.4. do not apply when the relevant transactions/operations are made in the normal course of business of the Company and are entered into on arm's length terms.

Art. 18. Statutory auditor.

18.1. The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s)). The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

18.2. The statutory auditor(s) will be appointed by the general meeting of shareholder(s) of the Company which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the general meeting of shareholder(s) of the Company with or without cause.

Art. 19. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the first January of each year and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

Art. 20. Allocation of profits.

20.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 above.

20.2. The general meeting of shareholder(s) of the Company shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

20.3. The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the single director, or in case of plurality of directors, the board of directors of the Company and they may be paid at such places and times as may be determined by the single director, or in case of plurality of directors, the board of directors of the Company. The single director, or in case of plurality of directors, the board of directors of the Company may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Company Law.

20.4. Interim dividends may be distributed by the board of directors, at any time, under the following conditions:

- (i) interim accounts are drawn up by the board of directors;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;
- (iii) the decision to distribute interim dividends is taken by the board of directors within two (2) months from the date of the interim accounts; and
- (iv) in their report to the board of directors, as applicable, the statutory auditors or the réviseurs d'entreprises agréés must verify whether the above conditions have been satisfied.

Art. 21. Dissolution and Liquidation. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of shareholder(s) of the Company adopted in the manner required for amendment of the Articles. In the event the Company is dissolved, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the general meeting of the shareholder(s) of the Company deciding such liquidation. Such general meeting of shareholder(s) of the Company shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

Art. 22. Applicable law. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Transitory provisions

The first financial year shall begin on the date of this deed and it shall end on 31st December 2012.

The first annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held in the year 2013.

Subscription and Payment

The shares in the Company have been subscribed as follows:

(1) Investindustrial IV L.P., prenamed and represented as mentioned here above 310,000 (three hundred and ten thousand) shares with a par value of ten cents (EUR 0.10) each;

Total: 310,000 shares

The shares have all been fully paid up by payment in cash, so that the amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000) is as of now at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26, 26-3, 26-5 and 26-1, paragraph (2) of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at one thousand four hundred Euros (1,400.-EUR).

Resolutions of the sole shareholder

The appearing party, representing the entire subscribed share capital and being regularly constituted, immediately proceeded to pass the following resolutions:

- (i) that the number of directors of the Company be set at three;
- (ii) that the number of statutory auditors (commissaires aux comptes) of the Company be set at one;
- (iii) that there be appointed as members of the board of directors of the Company for a renewable term expiring at the annual general meeting of the shareholders to be held in 2016:
 - (a) Mr. Marco Pierettori, company manager, born on May 28, 1972 in Civitavecchia, Rome Italy, residing professionally at 5, Via Nassa, CH-6900 Lugano, Switzerland;
 - (b) Mr. Abdelkader Derrouiche, company manager, born on March 14, 1982, in Ksar Chellala, Algeria, residing professionally at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
 - (c) Mrs. Virginie Boussard, company manager, born on July 17, 1977 in Strasbourg France, residing professionally at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- (iv) that there be appointed as statutory auditor (commissaire aux comptes) of the Company for a renewable term expiring at the annual general meeting of the shareholders to be held in 2016:

KPMG Luxembourg, having its registered office at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 149.133;
- (v) that the address of the registered office of the Company is at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereas, this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the Undersigned notary, have set our hand and seal on the day and year first hereabove mentioned.

The document having been read to the representative of the appearing person, this representative signed together with Us, the notary, this original notarial deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le quatorzième jour du mois de novembre,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Investindustrial IV L.P., une société en commandite (limited partnership) immatriculée selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social au 1, Duchess Street, London W1W 6AN, Royaume-Uni, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Londres sous le numéro LP 12543, représentée par son actionnaire commandité BI-Invest GP Limited, ayant son siège social à Ogier House, The Esplanade, St Hélier, JE4 9WG, Jersey, immatriculé à Jersey sous le numéro 99032, ici représenté par Rémi Slama, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 11 novembre 2011 à Luxembourg.

Ladite procuration après avoir été paraphée et signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite partie comparante a requis le notaire instrumentant d'arrêter comme suit les statuts d'une société qu'il déclare constituer comme suit:

Art. 1^{er}. Forme et Dénomination. Il existe une société anonyme, sous la dénomination de International Financial and Commercial Holdings 1 S.A. (la Société) qui est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les présents Statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège Social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré dans les limites de la commune par simple décision de l'administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, du conseil d'administration de la Société.

2.2. Il peut être créé par simple décision de l'administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, du conseil d'administration de la Société, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque l'administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration de la Société, estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents et que ces développements ou événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui nonobstant le transfert provisoire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Durée.

3.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

3.2. Elle peut être dissoute, à tout moment, par une résolution de l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société adoptée selon les modalités requise pour la modification des Statuts.

3.3. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraînera pas la dissolution de la Société.

Art. 4. Objet social.

4.1. La Société a pour objet la prise de droits de propriété, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces droits de propriété. La Société peut en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et plus généralement tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée quelle qu'elle soit, y compris des sociétés de personnes. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

4.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, obligations, titres obligataires et autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions de titres de créances, à ses filiales, sociétés affiliées ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et accorder des droits de sûreté au profit des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut en outre gager, nantir, céder, grever de charges ou bien hypothéquer la totalité ou une partie de ses actifs.

4.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et utiliser tous les instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques liés aux crédits ainsi qu'aux fluctuations de change, de taux d'intérêt et autres risques.

4.4. La Société peut accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte. Cependant, à l'occasion de l'accomplissement de ses activités financières, et pour éviter toute incertitude, la Société s'abstiendra de mettre en oeuvre, une quelconque activité financière qui serait sujette à un permis ou à une autorisation, à moins que la Société ait obtenu un tel permis ou autorisation émanant des autorités de surveillance financières.

Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social souscrit de la Société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31,000) représenté par trois cent dix mille (310.000) actions ayant une valeur nominale de dix centimes d'euros (EUR 0.10) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale de l'actionnaire ou des actionnaires adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Actions.

6.1. Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire ou des actionnaires.

6.2. Pour les actions nominatives, un registre des actionnaires de la Société sera tenu au siège social de la Société et pourra être examiné par chaque actionnaire. Ce registre renseignera le nom de chaque actionnaire, son lieu de résidence ou domicile choisi, le nombre d'actions détenues par lui, les paiements effectués pour chaque action et tous transferts d'actions et les dates respectives de ces transferts. La propriété des actions nominatives sera établie par l'inscription au registre des actionnaires de la Société.

6.3. La Société peut racheter ses propres actions conformément aux limites prévues par la loi.

Art. 7. Transfert des actions. Le transfert d'actions nominatives s'effectuera par une déclaration écrite de transfert inscrite au registre des actionnaires de la Société et signée par le cédant et le cessionnaire ou par toutes personnes mandatées à cet effet au moyen de procurations valables. La Société peut également accepter comme preuve du transfert tout document qu'elle jugera approprié.

Art. 8. Assemblées des actionnaires de la Société.

8.1. L'actionnaire unique assume tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'assemblée générale des actionnaires. Les décisions de l'actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

8.2. En cas de pluralité d'actionnaires, toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'ensemble des opérations de la Société.

8.3. L'assemblée générale annuelle de l'actionnaire ou des actionnaires de la Société sera tenue, conformément à la Loi, à Luxembourg à l'adresse du siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la municipalité du siège social comme indiqué dans la convocation à cette assemblée, le troisième jeudi de juin de chaque année à 14h00. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle sera tenue le premier jour ouvrable qui suit.

8.4. L'assemblée générale annuelle de l'actionnaire ou des actionnaires de la Société peut se réunir à l'étranger si l'administrateur unique, ou en cas de pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration de la Société, estime(nt) que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

8.5. Les autres assemblées de l'actionnaire ou des actionnaires de la Société peuvent être tenues aux lieux et heures tels qu'indiqués dans les convocations respectives de chaque assemblée.

Art. 9. Convocation, Quorum, Procurations et Avis de convocation.

9.1. Les conditions posées par la loi en matière de délai de convocation et de quorum régiront les convocations et la tenue des assemblées des actionnaires de la Société, sauf disposition contraire des Statuts.

9.2. Chaque action donne droit à une voix.

9.3. Sauf disposition contraire de la Loi ou des présents Statuts, les résolutions à une assemblée des actionnaires de la Société dûment convoquée seront valablement prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et participant au vote.

9.4. Une assemblée générale extraordinaire convoquée pour la modification de toutes dispositions des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

9.5. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée est convoquée, selon la manière prévue par les Statuts, par des avis publiés deux fois au Luxembourg official gazette, au Mémorial et dans deux journaux luxembourgeois, à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'assemblée. Cet avis de convocation reprendra l'ordre du jour et indiquera la date et l'issue de l'assemblée précédente. La seconde assemblée pourra valablement délibérer quelle que soit la proportion du capital représenté. Aux deux assemblées, les résolutions, afin d'être adoptées, ne peuvent être prises que par une majorité représentant les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

9.6. Cependant, la nationalité de la Société peut être modifiée et les engagements de ses actionnaires peuvent être augmentés uniquement avec l'accord unanime des actionnaires et obligataires de la Société.

9.7. Tout actionnaire pourra se faire représenter à toute assemblée des actionnaires de la Société en désignant une autre personne comme son mandataire par écrit, que ce soit par remise d'une procuration originale ou par fax, câble, télégramme ou télex.

9.8. Tout actionnaire peut participer à une assemblée des actionnaires de la Société par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de pouvoir s'entendre et se parler et délibérer convenablement. Une telle participation sera assimilée à une présence physique à cette assemblée.

9.9. Si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à une assemblée de actionnaires de la Société et considèrent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

Art. 10. Administration.

10.1. La Société est administrée par un administrateur unique quand la Société n'a qu'un seul actionnaire et par un conseil d'administration composé d'au moins trois membres dans tous les autres cas. L'administrateur unique ou les membres du conseil d'administration ne doit/doivent pas nécessairement être actionnaire(s) de la Société. Les administrateurs seront nommés pour un mandat de six ans maximum et seront rééligibles.

Chaque fois qu'une personne morale est nommée aux fonctions d'administrateur (la Personne Morale), la Personne Morale est tenue de nommer un représentant permanent en vue d'exercer son mandat d'administrateur en son nom et pour son propre compte (le Représentant). Le Représentant est soumis aux mêmes conditions et obligations, et encourt la même responsabilité civile que s'il exerçait en son nom propre et pour son propre compte, sans préjudice de la

responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. La Personne Morale ne peut révoquer son Représentant qu'en désignant simultanément un nouveau Représentant.

10.2. L'administrateur unique et en cas de pluralité d'administrateurs, les membres du conseil d'administration seront nommés par le(s) actionnaire(s) de la Société lors d'une assemblée générale. L'(les) actionnaire(s) détermine(nt) également leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs mandats. Un administrateur peut être révoqué et/ou remplacé à tout moment avec ou sans motif, par une résolution adoptée par l'assemblée générale de(s) actionnaire(s) de la Société.

10.3. En cas de vacance d'un poste d'administrateur suite au décès, à la démission ou autre de ce dernier, les administrateurs restants peuvent élire à la majorité un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société.

Art. 11. Réunions du conseil d'administration de la Société.

11.1. En cas de pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration de la Société doit nommer parmi ses membres un président et peut choisir un secrétaire, administrateur ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la Société et des procès-verbaux des assemblées générales de l'actionnaire/des actionnaires de la Société.

11.2. Le conseil d'administration de la Société se réunira sur convocation par le président ou par deux administrateurs, au lieu indiqué dans la lettre de convocation, qui sera, en principe, à Luxembourg.

11.3. La lettre de convocation écrite pour toute réunion du conseil d'administration de la Société est donnée à l'ensemble des administrateurs au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera exposée brièvement dans la lettre de convocation de la réunion du conseil d'administration de la Société.

11.4. Une lettre de convocation écrite n'est pas exigée si tous les membres du conseil d'administration de la Société sont présents ou représentés au cours de la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Avec l'accord de chaque membre du conseil d'administration de la Société, il peut être renoncé à la procédure de convocation par écrit soit en original, soit par fax, câble, télégramme ou télex. Une convocation écrite séparée ne sera pas exigée pour des réunions tenues aux lieux et heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par une résolution du conseil d'administration de la Société.

11.5. Tout membre du conseil d'administration de la Société ne pouvant assister à une réunion du conseil d'administration peut mandater un autre administrateur par écrit soit en original, soit par fax, câble, télégramme ou télex afin de le représenter.

11.6. Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration de la Société par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de pouvoir s'entendre, se parler et délibérer convenablement. Une telle participation sera assimilée à une présence physique à cette réunion.

11.7. Le conseil d'administration de la Société ne peut délibérer et/ou agir valablement que si au moins la majorité des administrateurs de la Société, sont présents ou représentés à une réunion du conseil d'administration de la Société. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à la réunion. En cas d'égalité des votes pour ou contre une résolution, le président aura la voix prépondérante.

11.8. Les résolutions signées par tous les administrateurs seront valables et auront force exécutoire comme si elles avaient été adoptées à une réunion du conseil d'administration dûment convoquée et tenue. Ces signatures peuvent être apposées sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être envoyées par lettres, fax ou télex.

Art. 12. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la Société.

12.1. Les procès-verbaux de chaque réunion du conseil d'administration de la Société seront signés par le président du conseil d'administration de la Société présidant la réunion ou par deux administrateurs de la Société.

12.2. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à servir en justice ou à d'autres fins seront signés par le secrétaire (le cas échéant) ou par un administrateur de la Société.

Art. 13. Décisions de l'administrateur unique. Les décisions de l'administrateur unique sont rédigées par écrit.

Art. 14. Pouvoirs de l'administrateur unique ou du conseil d'administration de la Société. L'administrateur unique, et en cas de pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration de la Société est investi des pouvoirs les plus étendus afin d'accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires sont de la compétence de l'administrateur unique et en cas de pluralité d'administrateurs, du conseil d'administration de la Société.

Art. 15. Délégation de pouvoirs. L'administrateur unique, et en cas de pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration de la Société est autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, sans l'autorisation préalable de l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

Art. 16. Représentation. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances par la signature conjointe de 2 administrateurs de la Société ou les signatures conjointes ou la signature individuelle de toutes personnes auxquelles un pouvoir de signature a été délégué valablement conformément à l'article 15. des présents Statuts.

Art. 17. Conflit d'intérêts.

17.1 Aucun contrat ou aucune transaction entre la Société et une autre société ou entreprise ne sera affecté ou invalidé du fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou agents de la Société y a un intérêt ou est un administrateur, un associé, un agent ou un employé de telle autre société ou entreprise.

17.2 Tout administrateur ou agent de la Société remplissant les fonctions d'administrateur, d'agent ou étant employé dans une société ou entreprise avec laquelle la Société doit conclure un contrat ou entrer en relation d'affaires, sera pris en compte, prendra part au vote et agira par rapport à toutes questions relatives à tel contrat ou telle transaction, indépendamment de son appartenance à telle autre société ou entreprise.

17.3 Au cas où un administrateur de la Société à un intérêt personnel dans, ou contraire à toute transaction de la Société, celui-ci en informera le conseil d'administration de la Société et ne sera pas pris en compte ni ne votera eu égard à cette transaction. La prochaine assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires ratifiera ladite transaction.

17.4 Lorsque la Société comprend un actionnaire unique, l'article 17.3. n'est pas applicable et il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

17.5 L'article 17.3. and 17.4. ne sont pas applicables lorsque des décisions du conseil d'administration ou de l'administrateur concernent des opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

Art. 18. Commissaire.

18.1 Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires. Les Commissaires seront nommés pour une durée de six ans maximum et seront rééligibles.

18.2 Les commissaires seront nommés par l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société qui déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. Le(s) commissaire(s) en fonction peuvent être révoqués à tout moment et de manière discrétionnaire par l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société.

Art. 19. Exercice social. L'exercice social commencera le 1^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de chaque année.

Art. 20. Affectation des Bénéfices.

20.1 Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre conformément à l'article 5 des Statuts.

20.2 Après le prélèvement affecté à la réserve légale, l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société décidera souverainement de l'affectation du solde restant du bénéfice net qui sera disponible afin d'être distribué. L'assemblée peut notamment, de manière discrétionnaire, décider de procéder à la distribution de dividendes de temps à autre, si elle le juge nécessaire à l'accomplissement de sa politique et de l'objet social.

20.3 Les dividendes sont payés en euros ou dans toute autre devise déterminée par l'administrateur unique, et en cas de pluralité d'administrateurs, par le conseil d'administration de la Société et sont payés aux lieux et dates déterminés par l'administrateur unique, et en cas de pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration. L'administrateur unique, et en cas de pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration de la Société peut décider de payer des acomptes sur dividendes sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi.

20.4 Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté par les bénéfices reportés et les réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes est adoptée par le conseil d'administration dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et
- (iv) dans leur rapport au conseil d'administration, selon le cas, les commissaires aux comptes ou les réviseurs d'entreprises agréés doivent vérifier si les conditions prévues ci-dessus ont été remplies.

Art. 21. Dissolution et Liquidation. La Société peut être dissoute à tout moment par une décision de l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs

(personne physique ou morale) nommé(s) par l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société qui aura décidé de dissoudre la Société, et qui déterminera, le cas échéant, les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

Art. 22. Droit applicable. Pour toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commencera à la date du présent acte et se terminera le 31 décembre 2012.

La première assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société se tiendra en 2013.

Souscription et Paiement

Les actions de la Société ont été souscrites comme suit:

(1) Investindustrial IV L.P., susmentionnée 310.000 (trois cent dix mille) actions ayant une valeur nominale de dix centimes d'euros (EUR 0.10);

Total: 310.000 actions

Toutes les actions ont été entièrement libérées par paiement en numéraire, de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000) est à la libre disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26, 26-3, 26-5 et s'il y a lieu 26-1, paragraphe 2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille quatre cents Euros (1.400.-EUR).

Résolutions de l'actionnaire unique

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social souscrit et étant régulièrement constituée, a immédiatement pris les résolutions suivantes:

(i) le nombre d'administrateurs de la Société est fixé à trois;

(ii) le nombre des commissaires aux comptes de la Société est fixé à un;

(iii) sont nommés membres du conseil d'administration de la Société pour un mandat renouvelable expirant à l'assemblée générale des actionnaires qui sera tenue en 2016:

(a) M. Marco Pierettori, administrateur de sociétés, né le 28 mai 1972 à Civitavecchia, Rome, Italie, dont l'adresse professionnelle est située au 5, Via Nassa, CH-6900 Lugano, Suisse;

(b) M. Abdelkader Derrouiche, administrateur de sociétés, né le 14 mars 1982 à Ksar Chellala, Algérie, dont l'adresse professionnelle est située au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg; et

(c) Mme Virginie Boussard, administrateur de sociétés, née le 17 juillet 1977 à Strasbourg, France, dont l'adresse professionnelle est située au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

(iv) est nommé commissaire aux comptes de la Société pour un mandat renouvelable expirant à l'assemblée générale des actionnaires qui sera tenue en 2016:

KPMG Luxembourg, ayant son siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149.133

(v) le siège social de la Société est fixé au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte de constitution est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, le notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour et l'année indiqués en tête des présentes.

Et après lecture faite au représentant de la partie comparante, ce représentant a signé avec le notaire le présent acte original.

Signé: R. SLAMA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 novembre 2011. Relation: LAC/2011/51994. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Référence de publication: 2011169659/578.

(110197399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2011.

European Systems Investholding S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 50.818.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011174087/9.

(110202231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Euroroll Hegelux Gmbh, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9964 Huldange, 103, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 94.823.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011174089/9.

(110202790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Even Management Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1460 Luxembourg, 48, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 121.666.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011174090/11.

(110202325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

F&G Consulting GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7423 Dondelange, 1, rue du Moulin.

R.C.S. Luxembourg B 116.752.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/12/2011.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2011174092/12.

(110202661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Farialima S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 57.210,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 137.022.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011174094/10.

(110203430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Famigro S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 133.290.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2011

L'assemblée générale extraordinaire a pris les décisions suivantes:

1. d'accepter la démission de Madame Martine KAPP de son mandat d'administrateur avec effet immédiat;
2. de nommer administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:
 - Monsieur Ulf JÖNSSON, né le 25.10.1956 à Brännkyrka, Suède, demeurant à 16, Dreve des Marronniers, B-1410 Waterloo.

Pour la société

Référence de publication: 2011174093/15.

(110203345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Fidelity International Real Estate Fund Company 3, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 130.398.

Les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 décembre 2011. Signature.

Référence de publication: 2011174095/10.

(110203036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Fidelity International Real Estate Fund Company 4, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 131.794.

Les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 décembre 2011. Signature.

Référence de publication: 2011174096/10.

(110203035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Fidelity International Real Estate Fund Company 5, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 131.795.

Les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 décembre 2011. Signature.

Référence de publication: 2011174097/10.

(110203034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Gestfin Conseil S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 87.188.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 5 mai 2011

L'assemblée décide de nommer la société Audittrustee SA immatriculée CH-660.0.860.987-2 auprès du registre de commerce de Genève, ayant son siège social au 18, quai Gustave-Ador CH-1207 Genève aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de Mazars, et ce dès l'exercice au 31 décembre 2008.

Le mandat du commissaire aux comptes ainsi nommé viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2016.

Référence de publication: 2011174139/13.

(110203229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Fidelity International Real Estate Fund Company 6, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 131.796.

Les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 19 décembre 2011. Signature.

Référence de publication: 2011174098/10.

(110203033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Fidelity International Real Estate Fund Company 7, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 131.797.

Les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 19 décembre 2011. Signature.

Référence de publication: 2011174099/10.

(110203032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Industrial Solutions, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 116.012.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 30 novembre 2011, d'accepter la démission avec effet immédiat de:

- Monsieur Desmond Mitchell, né le 24 août 1957 à Wells, Royaume-Uni, résidant au 17, Penners Garden, KT6 6JW Surbiton, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 Décembre 2011.

Un mandataire

Référence de publication: 2011174188/15.

(110202421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Erasmus Investholding S.A., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 57.388.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011174081/9.

(110202280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

NRZ Gruppe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 165.183.

STATUTES

In the year two thousand and eleventh, on the twenty-fifth of November.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

“NRZ Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, constituted today by the undersigned notary,

here represented by Mrs Linda HARROCH, maître en droit, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 25 November 2011.

Said proxy, initialled *ne varietur* by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in his hereabove stated capacities, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

1. Corporate form and Name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of “NRZ Gruppe S.à r.l.” (the "Company"), a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by the Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles -including Article 13.3 -and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Board of Managers.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of, and actively manage, also through the provision of services, any corporate bodies, partnerships or other entities in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.3 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.4 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.5 to invest and deal with the Company's money and funds in any way and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.6 to borrow, raise and secure the payment of money in any way, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.7 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.8 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.8 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favor of any person) that are incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers; PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares of one euro (EUR 1.-) each (the "Shares") divided into (i) two thousand five hundred (2,500) class A shares (the "Class A Shares"), (ii) two thousand five hundred (2,500) class B shares (the "Class B Shares"), (iii) two thousand five hundred (2,500) class C shares (the "Class C Shares"), (iv) two thousand five hundred (2,500) class D shares (the "Class D Shares") and (v) two thousand five hundred (2,500) class E shares (the "Class E Shares"), having such rights and obligations as set out in these Articles. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision need not allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles. For any issue of addition Shares, all Shareholders shall have a subscription right upon the same terms and conditions as all the other subscribers and on a pro-rata of their participation in the Company. Such new issue shall require the consent of a majority of Shareholders representing at least 75% of the Shares.

5.5 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares (except from the Class A Shares) including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class E).

5.6 The Company may redeem its own Shares subject to the conditions of the applicable law and in the following order of priority: (i) no Class B Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class C Shares outstanding, (ii) no Class C Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class D Shares outstanding, (iii) no Class D Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class E Shares outstanding.

5.7 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares (in the order provided for in Article 5.7), such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class held by them and cancelled.

5.7.1 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

5.7.2 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board of Managers and approved by the general meeting of the shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes E, D, C and B Shares shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant Class unless otherwise resolved by the general meeting of the shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.7.3 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by several managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 The Managers will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers") which shall consist in at least two (2) Managers nominated for appointment from a list of candidates submitted by (i) the Class A Shareholder and one (1) of which is referred as the class A manager (the "Class A Manager" and (ii) by the Class B Shareholder and one (1) of which is referred as the class B manager (the "Class B Manager").

8.3 A Manager may be removed at any time for any legitimate reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Board of Managers, may take all or any action, which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation.

10.1 Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

10.1.1 one Class A Manager or (ii) one Class A Manager together with one Class B Manager with respect to all matters not requiring the Shareholders' consent as set out in Article 13.4. In case the Company is bound by the signature of one Class A Manager, he shall inform (by way of exchanging emails or telecopy) the Class B Manager with the relevant information before acting on behalf of the Company;

10.1.2 one Class A Manager together with one Class B Manager with respect to all matters requiring the Shareholders' consent as set out in Article 13.4. In no circumstances, the Company shall be validly bound by the single signature of the Class B Manager only, unless as per article 10.1.3 powers have been delegated by a Class A Manager to a Class B Manager;

10.1.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 10.

10.2 Notwithstanding anything to the contrary in the Articles, the Board of Managers may only delegate any power relating to a matter requiring the Shareholders' consent as set out in Article 13.4, by a resolution of the Board of Managers passed by the A Manager and the B Manager. The preceding sentence shall not limit the ability of any individual manager to delegate in accordance with article 10 the powers he has.

11. Agent of the managers. Any manager may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Board meetings.

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority but obligatorily with the vote of one Class A Manager and one Class B Manager. Managers who at the time of a Board Meeting are in Germany or the United Kingdom shall not participate in a Board Meeting.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment (initiated from Luxembourg) provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned. For the avoidance of doubt, written resolution shall be avoided in case the Company has to decide any important or strategic decisions.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be drafted and signed in English; extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

13. Shareholders' resolutions.

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.3 Any resolution to change these Articles, subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.4 Unless otherwise set out in the 1915 Law, with respect to the following matters, the Managers shall act only after and in accordance with a Shareholders' Resolution passed by a simple majority of the votes cast at a Shareholders' Meeting:

13.4.1 the termination or amendment of any shareholders' agreement which might be concluded with respect to the Company;

13.4.2 the increase or decrease of the registered share capital of any of the companies of the Median group which shall mean any direct subsidiary or participation of the Company (the "Group Companies") or any of the direct subsidiary of a direct subsidiary of the Group Companies (the "Acquisition Companies");

13.4.3 the establishment of any new companies by the Company, any Acquisition Company or Group Company as well as of joint ventures in which any of the Company, the Acquisition Company or any Group Company participate;

13.4.4 the winding up or filing for bankruptcy with regard to the Company, any Acquisition Companies or Group Companies as well as of joint ventures in which any of the Company, Acquisition Companies or Group Companies participate;

13.4.5 the splitting, disposal and redemption of shares or participations in the Company, any Acquisition Company or Group Company as well as joint ventures in which any of the Company, the Acquisition Companies or Group Companies participate;

13.4.6 the issuance of any instruments convertible into share capital or any interest therein (whether on its own behalf or as a nominee of any of the Company, Acquisition Companies or Group Companies as well as joint ventures in which any of the Company, Acquisition Companies or Group Companies participate);

13.4.7 the establishment of silent partnerships, the granting of any profit participation certificates or other agreements relating to the participation in the profits of the Company, any Acquisition Company or any Group Company as well as in any joint ventures in which any of the Company, the Acquisition Companies or Group Companies participate;

13.4.8 the taking up of any new bank debt, any other debt or entering into any other transaction which would have the commercial effect of borrowing money by the Company, any Acquisition Company or any Group Company with the exception of (i) the use of overdraft facilities (including factoring) in the amount of up to EUR 10,000,000 (in words: ten

million euro) for working capital purposes and (ii) the taking up of new bank debt in the amount of up to EUR 1,000,000 (in words: one million euro) in the aggregate;

13.4.9 the granting of loans by the Company, any Acquisition Company or any Group Company to a third party (i.e. any other person or entity except for the Company, the Acquisition Companies or the Group Companies);

13.4.10 the creation of any encumbrance over any asset or property of the Company, any Acquisition Companies or Group Companies, the taking over of third party liabilities, the granting of options, sureties, indemnities or guarantees by the Company, any Acquisition Company or any Group Company exceeding an amount of EUR 1,000,000 in each case and other than pursuant to or permitted under the existing facility agreements or in the ordinary course of business;

13.4.11 the alteration of existing facilities agreements (including the fixing of the interest rate), any action or omission that would constitute a breach of the facilities agreements and the accelerated repayment of existing facilities;

13.4.12 the sale of (i) all or substantially all assets of the Company, an Acquisition Company or a Group Company; (ii) the sale of assets (other than for factoring purposes) of the Company, an Acquisition Company or a Group Company the fair market value of which exceeds an amount of EUR 1,000,000 in the individual case and EUR 5,000,000 in aggregate or (iii) the sale of one or several clinics or other real estate of the Group Companies;

13.4.13 any acquisition of shares or interests in any companies or real estate by the Company, an Acquisition Company or a Group Company if the purchase price for such acquisition exceeds EUR 1,000,000 or if the shares or interests or real estate acquired represent more than 25 percent of the shares or interests in the respective company;

13.4.14 the conclusion, amendment or termination of any sale & leaseback agreements;

13.4.15 the amendment of the articles of association of the Acquisition Companies or the Group Companies;

13.4.16 the decision on dividend distributions, repayment of shareholder loans, payment of interest on shareholder loans or payment of any other distribution to shareholders of the Company, any of the Acquisition Companies or any of the Group Companies;

13.4.17 the conclusion of any agreement with a Related Party. This shall also apply to agreements between the Company and the Acquisition Companies or Group Companies or agreements between the Acquisition Companies and the Group Companies or among the Acquisition Companies or the Group Companies to the extent that other Related Parties than the Company, the Acquisition Companies and the Group Companies are involved;

13.4.18 the appointment of auditors, lawyers, and other advisors outside the ordinary course of business;

13.4.19 the replacement of the initial funding terms;

13.4.20 the waiving of any positive closing condition and the request to close despite the occurrence of a negative closing condition under any share purchase agreement in relation with the acquisition of the Group Companies as well as the rescission in relation thereof;

13.4.21 any final and binding offer made to members of the Operating Management Team with regard to the Management Participation;

13.4.22 the initiation of the Exit Process;

13.4.23 the adoption or amendment of the business plan and annual budgets (including capital expenditures and personnel) for any company of the Median group;

13.4.24 the alteration of the accounting reference date or the accounting policies or principles of the Company or for any Group Company;

13.4.25 the approval of the annual financial statement of any Group Company;

13.4.26 the conclusion, amendment or termination of any supply contract exceeding a volume of EUR 1,000,000 or with a duration of more than 12 months;

13.4.27 the conclusion, termination or amendment of any agreement incurring obligations exceeding an amount of EUR 200,000 in the individual case;

13.4.28 the conclusion, amendment or termination of any material agreement on co-operation with third parties, or contractual or corporate joint ventures with third parties other than in the ordinary course of business in accordance with past practice;

13.4.29 the initiation, termination or settlement of any litigation or arbitration proceedings exceeding a value of the matter of EUR 100,000 in each individual case or each series of cases resulting from the same pattern or (ii) are of major economic relevance for the Median group of companies; and

13.4.30 the initiation, the termination or settlement of any disputes with any material supplier, pension or health care insurance.

13.5 In so far as Article 12.4 refers only to the Company, a prior Shareholders' Resolution shall also be required in case such matters require approval by a shareholders' resolution at the level of the Acquisition Companies and/or the Group Companies.

13.6 The Shareholders' Meeting may give its prior general approval, by way of a Shareholders' Resolution, to any of the matters listed in Article 12.4. The Shareholders' Meeting may revoke such approval at any time.

13.7 Each Manager may call and convene Shareholders' Meeting at any time by written notice to the Shareholder(s) and the Board of Manager. Unless otherwise agreed by the Shareholders, at least ten (10) Business Days notice prior to

each Shareholders' Meeting shall be given. The notice shall be accompanied by an agenda for the meeting. Only matters on the agenda shall be discussed and resolved upon at the Shareholders' Meeting, unless otherwise agreed by all Shareholders, subject to the consent of both Shareholders. For the avoidance of doubt, any Shareholder may call and convene a Shareholders' Meeting at any time by written notice at least ten (10) Business Days notice.

13.8 A quorum in a Shareholders' Meeting shall be constituted if representatives representing at least 75 % of the votes and at least one representative of each Shareholder are present in person, via video transmission or by telephone.

13.9 A meeting of shareholders may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.10 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a meeting of Shareholders provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year.

15. Distributions on shares.

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders passed by a simple majority of the votes cast at a Shareholders' Meeting, declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

15.4 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

15.4.1 an amount equal to 0.25% of the nominal value of each Share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their shares regardless of class, then

15.4.2 the balance of the total Available Amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J shares, then if no Class J shares are in existence, Class I shares and in such continuation until only Class B shares are in existence).

16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 12.4. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

16.2 After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the Shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions

17. Definition.

1915 Law	has the meaning set out in Article 1;
Acquisition Companies	has the meaning set out in Article 13.4.2;
Articles	has the meaning set out in Article 1;
Available Amount	means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to Article 14 of the by-laws, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled and (iii) any preferred return as defined in clause 5.3 which remains unpaid but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: $AA = (NP + P + CR + PR) - (L + LR)$ Whereby:

	AA= Available Amount
	NP= net profits (including carried forward profits)
	P= any freely distributable reserves
	CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled
	L= losses (including carried forward losses)
	LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles
	PR = Preferred Return.
Board Meeting	has the meaning set out in Article 12.1;
Board of Managers	has the meaning set out in Article 8.2;
Class A Manager	has the meaning set out in Article 8.2;
Class A Shareholder	means Advent Clinic (Luxembourg) S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' register under Section B, number 146995;
Class B Manager	has the meaning set out in Article 7.2;
Class B Shareholder	means PICMED S.A., a société anonyme existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 42 rue de la Vallée, L2661 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' register under Section B, number 146614;
Company	has the meaning set out in Article 1;
Exit	shall mean either of: (a) the transformation of the legal form of the Holding Company or any of its direct or indirect subsidiaries into a stock corporation and, following such transformation, the completion of an initial public offering of the shares in the Holding Company or the shares in a direct or indirect subsidiary by which all or substantially all of the value of the Group is realised; (b) the sale or transfer of shares in the Holding Company or any of its direct or indirect subsidiaries by which all or substantially all of the value of the Group is realised; (c) the sale of all or substantially all of the assets of the Holding Company or any of its direct or indirect subsidiaries by which substantially all of the value of the Group is realised; or (d) the dissolution and subsequent liquidation of the Holding Company.
Exit Process	means the process for an Exit;
Group	means the Holding Company, the Company, the Acquisition Companies and the Group Companies;
Group Companies	has the meaning set out in Article 13.4.2;
Holding Company	means Median Gruppe S.à r.l., a company incorporated as a société à responsabilité limitée and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg;
Interim Accounts	means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
Interim Account Date	means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.
Luxembourg Law	means the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law;
Management Participation	means the management participation program shall be implemented at the level of the Company for the benefit of members of the Operating Management Team;
Managers	has the meaning set out in Article 8.1;
Manager Representative	has the meaning set out in Article 12.3;
Operating Management Team	means the CEO, the COO, the CFO, the CMO, the head relation manager with sick and pension funds, the head of quality assurance and regulatory affairs, the director for M&A and corporate finance, the regional manager for Region East, the regional manager for Region Berlin, the Region North West and the regional manager for Region Middle-South;
Registered office	has the meaning set out in Article 2.1;
Related Party, together Related Parties)	means (i) Advent International Corporation, Marcol International Asset Management Limited. Or Marcol Europe S.A., or (ii) a Shareholder or an Affiliate or any company

or partnership in which (x) a Shareholder or any of the funds managed or advised by Advent International Corporation (y) Marcol International Asset Management Limited or Marcol Europe S.A. directly or indirectly holds more than 5% of the shares or interests or (iii) any current or former employee, officer, executive or permanent advisor of Advent International Corporation, Marcol International Asset Management Limited or Marcol Europe S.A. or any company or partnership referred to in (ii) above, or (iv) any company or partnership which employs, is managed or advised by any current or former employee, officer, executive or permanent advisor of Advent International Corporation and employees of such permanent adviser, Marcol International Asset Management Limited or Marcol Europe S.A.

Shares	has the meaning set out in Article 5.1;
Shareholders	has the meaning set out in Article 5.1;
Shareholders Resolutions	has the meaning set out in Article 2.2.2;
Share Premium Account	has the meaning set out in Article 5.2.

18. Interpretation and Luxembourg law.

18.1 In these Articles:

18.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

18.1.2 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

18.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Subscription and Payment

The twelve thousand five hundred (12,500) shares have been subscribed by "NRZ Holding Sàrl", prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2012.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro.

Resolutions of the sole partner

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The following persons are appointed managers of the Company for an indefinite period:
 - Mr Godfrey ABEL, accountant, born on July 2, 1960 in Brixworth, England, residing at 30, rue de Crecy, L-1364 Luxembourg, as Class A Manager; and
 - Mr Pii KETVEL, Director, born on 4 June 1968 in Helsinki, residing at 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, as Class B Manager.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU

«NRZ Holding S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 2-4 rue Beck, L1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée aujourd'hui par le notaire soussigné,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 25 novembre 2011.

La procuration, signée ne varietur par la mandataire du comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

1. Forme et Nom. Ce document constitue les statuts (les "Statuts") de "NRZ Groupe S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg notamment la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par le Conseil de Gérance; ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même commune ou non) par résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") prise en conformité avec ces Statuts -notamment l'article 13.4 -et les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg notamment la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par l'Associé Unique ou le Conseil de gérance, le cas échéant.

2.4 La Société peut ouvrir des bureaux ou des succursales au sein du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3. Objet. L'objet de la Société est:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de, de gérer activement, également, au travers de la mise à disposition de services, toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute Personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;

3.2 d'acheter, de prendre à bail, d'échanger, de louer ou d'acquérir par tout autre moyen tout bien immeuble ou meuble et tout droit ou privilège existant sur ce bien ou relatif à celui-ci;

3.3 de vendre, louer, échanger, de mettre ou de prendre en location et de disposer de tout bien immeuble ou meuble et/ou de la totalité ou d'une partie du fonds de commerce de la Société, incluant pour les actions, obligations ou autres titres, totalement ou partiellement libérés, de toute Personne, ayant ou non (en totalité ou en partie) un objet similaire à celui de la Société; de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;

3.4 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute Personne réalisant des affaires;

3.5 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute Personne avec ou sans garantie;

3.6 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.7 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute Personne, incluant tout employé de la Société;

3.8 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autres titres) par toute Personne incluant toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute Personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement Personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent Article 3.8 "garantie" inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre Personne;

3.9 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) Personne(s);

3.10 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute Personne) incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;

SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la loi luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, d'une valeur d'un euro (EUR 1.-) chacune (les «Parts Sociales») divisées en (i) deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales A»), (ii) deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales B»), (iii) deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie C (les «Parts Sociales C»), (iv) deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie D (les «Parts Sociales D») et (v) deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie E (les «Parts Sociales E») ayant les droits et obligations tel que prévus par les Statuts. Dans les présents Statuts, «Associés» signifie les détenteurs au moment opportun de Parts Sociales et «Associé» devra être interprété conformément.

5.2 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le «Compte de Prime d'Emission») sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions visant à utiliser le Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans restriction, accepter tout apport en capital ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou d'autres titres en contrepartie de celles-ci et peut inscrire ces contributions sur un ou plusieurs comptes. Les décisions relatives à l'utilisation de l'un de ces comptes doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts. Pour éviter tout doute une telle décision ne doit allouer aucune des contributions à l'apporteur.

5.4 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts. Pour toute émission de Parts Sociales additionnelles, tous les Associés auront un droit de souscription identique au pro rata de leur participation dans la Société. Une telle émission de Parts Sociales requièrera le consentement d'une majorité des Associés représentant au moins 75% du capital social.

5.5 Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation de Parts Sociales (à l'exception des Parts Sociales de Catégorie A) y compris par l'annulation de l'entièreté d'une ou de plusieurs Catégorie(s) de Parts Sociales, par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises de cette/ces Catégorie(s). En cas de rachats et d'annulations de catégorie de Parts Sociales, de tels annulations et rachats de Parts Sociales seront faits dans l'ordre alphabétique inverse (commençant avec les Parts Sociales de Catégorie E).

5.6 La Société pourra racheter ses propres Parts Sociales dans les conditions requises par la loi et dans l'ordre de priorité suivant: (i) aucune des Parts Sociales de Catégorie B ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie C, (ii) aucune des Parts Sociales de Catégorie C ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie D, (iii) aucune des Parts Sociales de Catégorie D ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie E.

5.7 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une Catégorie de Parts Sociales (dans l'ordre établi à l'article 5.6, une telle Catégorie de Parts Sociales donne droit à leurs détenteurs au pro rata de leurs détention dans cette catégorie, au Montant Disponible (dans la limite cependant du Montant Total d'Annulation tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs de parts sociales de la Catégorie de Parts Sociales rachetées et annulées recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part pour chaque Part Sociale de la Catégorie concernée détenue par eux et annulée.

5.7.1 La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la Catégorie de Parts Sociales devant être rachetées et annulées.

5.7.2 Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le Conseil de Gérance et approuvé par l'assemblée générale des associés sur la base de Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Classes E, D, C et B sera le Montant Disponible de la Catégorie de Part Sociale concernée au moment de l'annulation de cette Catégorie de Part Sociale sauf autrement décidé par l'assemblée générale des associés selon la procédure prévue pour une modification des Statuts à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

5.7.3 A compter du rachat et de l'annulation des Parts Sociales de la Catégorie de Parts Sociales concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et payable par la Société.

6. Parts indivisibles.

6. Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plusieurs Personnes sous réserve que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société lequel d'entre eux devra être considéré comme leur représentant; la Société s'adressera à ce représentant comme s'il était l'unique associé au regard de cette Part Sociale notamment eu égard à l'exercice du droit de vote, aux dividendes ainsi qu'à tous autres droits à paiement.

7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où la Société ne comprend qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où la Société comprend plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas transmissibles autrement qu'à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales aient accepté le transfert en assemblée générale;

7.2.2 Les Parts Sociales ne peuvent être transmises à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales détenues par les ayants droit aient accepté le transfert ou dans les circonstances prévues par l'article 189 de la Loi de 1915;

7.2.3 Le transfert de Parts Sociales est soumis aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants ("Gérants") nommés par une Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

8.2 Les Gérants constituent un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance») qui sera composé d'au moins deux (2) dont (i) un (1) es choisi pour nomination sur une liste de candidats proposé par l'Associé de Catégorie A (le «Gérant de Catégorie A») et (ii) un (1) es choisi pour nomination sur une liste de candidats proposé par l'Associé de Catégorie B (le «Gérant de Catégorie B»).

8.3 Un gérant pourra être révoqué à tout moment, pour toute cause légitime, par Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Conseil de Gérance peut prendre toutes les actions nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception de celles requérant une décision des Associés conformément à la Loi Luxembourgeoise ou aux présents Statuts.

10. Représentation de la société.

10.1 Sous réserve des dispositions prévues par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts, les Personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou engager la Société:

10.1.1 (i) un Gérant de Catégorie A ou (ii) un Gérant de Catégorie A avec un Gérant de Catégorie B concernant toutes les questions ne nécessitant pas le consentement des Associés tel qu'indiqué sous l'Article 13.4. Dans le cas où la Société serait engagée par la signature d'un Gérant de Catégorie A, il informera (par le biais d'échange d'emails ou de télécopie) le Gérant de Catégorie B avec des informations appropriées avant d'agir pour le compte de la Société;

10.1.2 un Gérant de Catégorie A avec une Gérant de Catégorie B concernant toutes les questions nécessitant le consentement des Associés tel que détaillé sous l'article 13.4. En aucun cas, la Société ne sera valablement engagée par la seule signature d'un Gérant de Catégorie B seulement, à moins que, conformément à l'article 10.1.3, les pouvoirs n'aient été délégués par un Gérant de Catégorie A à un Gérant de Catégorie B;

10.1.3 toute personne à qui le pouvoir aura été délégué en conformité avec l'article 10.

10.2 Nonobstant toute disposition contraire dans les présents Statuts, le Conseil de Gérance peut seulement déléguer un pouvoir relatif à une question nécessitant le consentement des Associés tel qu'indiqué sous l'Article 13.4., par une résolution du Conseil de Gérance adoptée par le Gérant de Catégorie A et par le Gérant de Catégorie B. La phrase précédente ne limitera pas la capacité de tout Gérant individuel à déléguer ses pouvoirs conformément à l'article 10.

11. Agent des gérants. Tout Gérant, peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées et détermine les pouvoirs, responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire, la durée de représentation de la Société ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil de Gérance") sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sans convocation préalable si tous les gérants ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite Réunion du Conseil de Gérance en personne ou par un représentant autorisé.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une Réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant (le «Représentant») (à l'exclusion de toute autre personne), pour assister, délibérer, voter et exécuter ses fonctions en son nom lors de cette Réunion du Conseil de Gérance. Un Gérant peut agir en tant que représentant de plusieurs autres Gérants lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sous réserve que (et tant que les conditions de quorum sont satisfaites) au moins deux Gérants soient physiquement présents à la Réunion du Conseil de Gérance tenue en personne ou participent à la Réunion du Conseil de Gérance tenue conformément à l'Article 11.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple mais obligatoirement avec le vote d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B. Les Gérants qui, au moment de la tenue d'une Réunion du Conseil de Gérance se trouvent en Allemagne ou au Royaume-Uni ne peuvent pas participer à une Réunion du Conseil de Gérance.

12.5 Tout Gérant ou son représentant peut valablement participer à une Réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire (initiée depuis le Luxembourg) sous réserve que chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants tout au long de la réunion. Ledit participant sera réputé présent à la réunion, sera comptabilisé dans le quorum et habilité à prendre part au vote. Conformément à la Loi Luxembourgeoise, toute affaire conclue de telle manière par les Gérants sera, pour les besoins de ces Statuts, réputée valablement et effectivement conclue par le Conseil de Gérance, nonobstant le fait que le nombre de Gérants (ou leur représentant) physiquement présents au même endroit est inférieur au nombre requis.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou pour tout Gérant, son Représentant), est valide et effective comme si elle avait été adoptée lors d'une Réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue et peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu, signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants. Les résolutions écrites devront être évitées en cas de prise de décisions importantes et stratégiques.

12.7 Les procès-verbaux des Réunions du Conseil de Gérance sont rédigés et signés en anglais; les extraits de ces procès-verbaux certifiés par tous les Gérants présents aux réunions.

13. Résolutions des associés.

13.1 Tout Associé dispose d'un vote pour chaque Part Sociale qu'il détient.

13.2 Les Associés ne modifieront pas la nationalité de la Société et n'obligeront pas l'un des Associés à accroître sa participation dans la Société autrement que par un vote unanime des Associés.

13.3 Toute résolution visant à modifier ces Statuts, sous réserve de toute disposition contraire, doit être adoptée par une majorité en nombre des associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

13.4 Sauf indication contraire dans la Loi 1915, à l'égard des questions suivantes, les Gérants doivent agir seulement après et conformément à une Résolutions des Associés adoptée par une majorité simple des voix exprimées lors d'une Assemblée Générale:

13.4.1 la résiliation ou la modification de tout pacte d'associés qui pourraient être conclus en relation avec la Société;

13.4.2 l'augmentation ou la réduction du capital social d'une des sociétés du Groupe Median qui signifie toute filiale directe ou indirecte ou participation de la Société (les "Sociétés du Groupe") ou chacune des filiales directes d'une Filiale directe des Sociétés du Groupe (les "Sociétés d'Acquisition");

13.4.3 l'établissement de nouvelles sociétés par la Société, toute Société d'Acquisition ou Société du Groupe ainsi que les joint ventures dans lesquelles, la Sociétés, toute Société d'Acquisition ou Société du Groupe participent;

13.4.4 la liquidation ou dépôt de bilan de la Société, toute Société d'Acquisition ou Société du Groupe ainsi que les joint ventures dans lesquelles la société, une des Sociétés d'Acquisition ou Sociétés du Groupe participent;

13.4.5 la scission, la cession et le rachat de parts sociales ou de participations dans la Société, toute Société d'Acquisition ou Société du Groupe ainsi que les joint ventures dans lesquelles, les sociétés d'Acquisition ou Sociétés du Groupe participent;

13.4.6 l'émission de tout instrument convertible en capital ou d'intérêts y afférents (que ce soit pour son propre compte ou en tant que prête-nom de la Société, Société d'Acquisition ou Société du Groupe ainsi que les joint ventures dans lesquelles l'une des sociétés, Société d'Acquisition ou Société du Groupe participent);

13.4.7 l'établissement de partenariats, l'octroi de toute forme de titres participatifs ou d'autres ententes relatives à la participation aux bénéfices de la Société, toute Société d'Acquisition ou Société du Groupe ainsi que les joint ventures dans lesquelles l'une des sociétés, Société d'Acquisition ou Société du Groupe participent;

13.4.8 la mise en place de toute nouvelle dette bancaire, de toute autre créance ou de toute autre opération qui aurait pour effet commercial de faire emprunter de l'argent par la Société, toute Société d'Acquisition ou Société du Groupe à l'exception de (i) l'utilisation de lignes de crédit (y compris l'affacturage) pour un montant maximum de EUR 10.000.000 (dix millions d'euros) pour son fond de roulement et (ii) la mise en place de nouvelles créances bancaires d'un montant pouvant aller jusqu'à 1.000.000 euros (un million d'euros) au total;

13.4.9 l'octroi de prêts par la Société, Société d'Acquisition ou Société du Groupe à un tiers (soit une autre personne ou entité, sauf pour la Société, les Sociétés d'Acquisition ou Sociétés du Groupe);

13.4.10 la création de toute charge sur un élément d'actif ou les biens de la Société, Société d'Acquisition ou Société du Groupe, la prise en charge des passifs de tiers, l'octroi d'options, de cautions, indemnités ou garanties par la Société, toute Société d'Acquisition ou Société du Groupe supérieure à un montant de EUR 1.000.000 dans chaque cas et autrement que conformément à aux accords existants dans des contrats de crédit ou durant le cours normal des affaires;

13.4.11 la modification des accords existants dans des contrat de crédit (y compris la fixation du taux d'intérêt), toute action ou omission qui constituerait une violation des accords existants dans des contrats de crédit et sur le remboursement accéléré des lignes de crédit existantes;

13.4.12 la vente de (i) la totalité ou la quasi-totalité des actifs de la Société, Société d'Acquisition ou Société du Groupe; (ii) la vente d'actifs (autres qu'à des fins d'affacturage) de la Société, Société d'Acquisition ou Société du Groupe, la valeur juste demandée étant supérieure à un montant de EUR 1.000.000 dans un cas individuel et dans toutes sociétés et EUR 5.000.000 au total, ou (iii) la vente d'une ou de plusieurs cliniques ou d'autres biens immobiliers des Sociétés du Groupe;

13.4.13 toute acquisition de parts sociales ou d'intérêts dans toutes sociétés ou de biens immobiliers par la Société, Société d'Acquisition ou Société du Groupe si le prix d'achat pour cette acquisition est supérieur à 1.000.000 euros, ou si les parts sociales ou les intérêts ou les biens immobiliers acquis représentent plus de 25 pour cent des actions ou des intérêts de la société en question;

13.4.14 la conclusion, la modification ou la cessation de toute vente et accords de cession de bail;

13.4.15 la modification des statuts à la constitution des Sociétés d'Acquisition ou les Sociétés du Groupe;

13.4.16 la décision sur des distributions de dividendes, le remboursement d'avances, le paiement des intérêts sur avances ou le versement de toute autre distribution aux Associés de la Société, une des Sociétés d'Acquisition ou de l'une des Sociétés du Groupe;

13.4.17 la conclusion de tout accord avec une Partie Afférente. Cela s'applique également aux accords entre la Société et les Sociétés d'Acquisition ou Sociétés du Groupe ou aux contrats entre la Société, les Sociétés d'Acquisition et les Sociétés du Groupe ou parmi les Sociétés d'Acquisition ou les Sociétés du Groupe dans la mesure où des Parties Afférentes autre que la Société, les Sociétés d'Acquisition et les Sociétés du Groupe sont impliquées;

13.4.18 la nomination d'auditeurs, d'avocats et autres conseillers en dehors du cours normal des affaires;

13.4.19 le remplacement des termes financiers initiaux;

13.4.20 la renonciation à toute condition de clôture et de demande de fermeture, malgré la survenance d'une condition de clôture négative en vertu de tout accord de souscription en relation avec l'acquisition des Sociétés du Groupe ainsi que la résiliation à l'égard de celles-ci;

13.4.21 toute offre définitive et contraignante faite aux membres de l'Equipe de Gestion Opérationnelle en ce qui concerne la Participation du Management;

13.4.22 le lancement du Processus de Sortie;

13.4.23 l'adoption ou la modification du plan d'affaire et les budgets annuels (y compris les dépenses en capital et en personnel) pour toute entreprise du Groupe Median;

13.4.24 la modification de la date de référence comptable ou de la politique comptable ou des principes de la Société ou pour toute autre compagnie du groupe;

13.4.25 l'approbation des états financiers annuels de toute société du groupe;

13.4.26 la conclusion, la modification ou la résiliation de tout contrat d'approvisionnement excédant un volume de 1.000.000 euros ou d'une durée de plus de 12 mois;

13.4.27 la conclusion, la résiliation ou la modification d'une convention d'engagements de dépenses dépassant un montant de 200.000 euros dans le cas individuel;

13.4.28 la conclusion, la modification ou la résiliation de tout accord significatif sur la coopération avec des tiers, ou un contrat avec des tiers autres que dans le cours normal de ses affaires en conformité avec la pratique passée;

13.4.29 l'initiation, la résiliation ou le règlement de tout litige ou d'arbitrage dépassant une valeur de l'objet de 100.000 euros dans chaque cas particulier ou de chaque série de cas résultant du même schéma ou (ii) sont d'une importance économique majeure pour des Sociétés du Groupe Median; et

13.4.30 l'initiation, la résiliation ou le règlement de tout différend avec un fournisseur matériel, de retraite ou d'assurance vie.

13.5 Tant que l'article 13.4 fait uniquement référence à la Société, une Résolution des Associés est également requise dans le cas où ces questions doivent être approuvées par une résolution des associés au niveau des Sociétés d'Acquisition et / ou des Sociétés du Groupe.

13.6 L'Assemblée Générale des Associés peut donner son accord général préalable, par le biais d'une Résolution des Associés, pour l'un des éléments visés à l'article 13.4. L'Assemblée Générale peut révoquer cette autorisation à tout moment.

13.7 Chaque Gérant peut appeler et convoquer l'Assemblée Générale à tout moment par notification écrite aux Associés et les autres membres du Conseil de Gérance. Sauf convention contraire des Associés, une notification d'au moins dix (10) Jours Ouvrables devra être donnée avant chaque Assemblée Générale. L'avis doit être accompagné d'un ordre du jour de la réunion. Seuls les points figurant à l'ordre du jour doivent être discutés et résolus à l'assemblée des Associés, sauf accord contraire de tous les Associés, sous réserve du consentement des deux Associés. Afin d'éviter tout doute, chaque Associé pourra convoquer une réunion de l'Assemblée Générale en donnant une notification d'au moins dix (10) Jours Ouvrables au préalable.

13.8 Un quorum dans une Assemblée Générale doit être constitué si les représentants représentent au moins 75% des votes et au moins un représentant de chacun des Associés est présent en personne, via transmission vidéo ou par téléphone.

13.9 Une réunion des Associés peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Associés ont renoncé aux exigences et formalités de convocation, soit par écrit ou, soit lors de l'Assemblée Générale, en personne ou par un représentant autorisé.

13.10 Si, à ce moment, la Société n'a pas plus de vingt-cinq Associés, les Résolutions Simples des Associés peuvent être adoptées par vote par écrit plutôt que lors d'une assemblée des Associés pour autant que chaque Associé reçoive le libellé exact du texte des résolutions ou des décisions à adopter et donne son vote par écrit.

14. Exercice social.

14.1 L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

15. Distribution des parts.

15.1 Du bénéfice net, déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent du capital nominal de la Société.

15.2 Dans le respect de la Loi luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut distribuer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés par voie de Résolutions des Associés adoptées à la majorité simple des votes exprimés à la réunion des Associés.

15.3 Le Conseil de Gérance, le cas échéant, peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi de 1915 ou selon les présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par les Associés concernés.

15.4 En cas de déclaration de dividende, un tel dividende devra être alloué et payé comme suit:

15.4.1 un montant équivalent à 0.25% de la valeur nominale de chaque Part Sociale sera distribué de manière égale à tous les Associés au pro rata de leurs Parts Sociales, sans égard de Catégorie, puis

15.4.2 le solde du Montant Disponible sera alloué dans son intégralité aux détenteurs de la dernière Catégorie dans l'ordre alphabétique inversé (i.e en premier les Parts Sociales de Catégorie E, puis si aucune Part Sociale de Catégorie E existe, les Parts Sociales de Catégorie D, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de Parts Sociales de Catégorie B en circulation).

16. Dissolution et Liquidation.

16.1 La dissolution de la Société sera décidée par l'assemblée des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 12.4. Si à tout moment il n'y a qu'un seul Associé, celui-ci peut à sa propre discrétion, décider de liquider la Société en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et dettes, connus ou inconnus, de la Société.

16.2 Après paiement de toutes les dettes et de toutes les charges de la Société et des dépenses de liquidation, les produits nets de la liquidation seront distribués aux associés en conformité et en vue de parvenir sur une base globale au même résultat économique que suite à l'application des règles de distribution existantes pour les distributions de dividendes tel que mentionné à l'article 14.4 à moins que les Associés n'en décident autrement.

17. Définitions.

Associés

a le sens qui lui est donné à l'article 5.1 des Statuts;

Associé de Catégorie A

signifie Advent Clinic (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4, rue Beck,

	L-1222 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 146614;
Associé de Catégorie B	signifie PICMED S.A., une société anonyme régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 42 rue de la Vallée, L2661 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 146614;
Compte de Prime d'Emission	a le sens qui lui est donné à l'article 5.2 des Statuts;
Comptes Intérimaires	signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date du Compte Intérimaire correspondant;
Conseil de Gérance	a le sens qui lui est donné à l'article 8.2 des Statuts;
Date des Comptes Intérimaires	signifie la date au plus tôt huit (8) jours avant la date du rachat et d'annulation de la Catégorie correspondante de Parts Sociales;
Equipe de Gestion Opérationnelle	signifie le CEO, COO, CFO, CMO, le bénéfice des fonds de pensions et maladies, le responsables des affaires en matière d'assurance et réglementaire, le bénéfice des Fusion et Acquisition et d'ingénierie financière, le bénéfice pour la Région Est, le bénéfice pour la Région Berlin, le bénéfice pour la Région North West et le bénéfice pour la Région Middle South;
Gérants	a le sens qui lui est donné à l'article 8.1;
Gérant de Catégorie A	a le sens qui lui est donné à l'article 8.2;
Gérant de Catégorie B	a le sens qui lui est donné à l'article 8.2;
Groupe	signifie la Société Holding, la Société, les Sociétés d'Acquisition et les Sociétés du Groupe;
Loi Luxembourgeoise	signifie les lois applicables au Grand-Duché de Luxembourg et incluant la Loi de 1915, telle que modifiée.
Loi de 1915	a le sens qui lui est donné à l'article 1 des Statuts;
Loi Luxembourgeoise	a le sens qui lui est donné à l'article 2.2.2 des Statuts;
Partie Afférente, ensemble	signifie (i) Advent International Corporation, Marcol International Asset Management Limited. Ou Marcol Europe S.A., ou (ii) un Associé ou une société Affiliée ou toute société ou partenariat dans lequel (x) un Associé ou chacun des fonds gérés ou conseillé par Advent International Corporation (y) Marcol International Asset Management Limited ou Marcol Europe S.A. directement ou indirectement détient plus de 5 % des parts enefic ou intérêt ou (iii) tout employé (actuel ou ancien), agent, officier, conseiller exécutif ou permanent, actuel ou ancien de Advent International Corporation, Marcol International Asset Management Limited ou Marcol Europe S.A ou toute société ou partenariat auquel il est référé sous (ii), ou (iv) toute société ou partenariat qui emploie, est géré ou conseillé par toute actuel ou ancien employé, agent, officier, conseiller exécutif ou permanent d' Advent International Corporation et les employés du conseiller permanent, Marcol International Asset Management Limited ou Marcol Europe S.A.
Parties Afférentes	
Participation du Management	signifie le programme de participation de gestion qui sera mis en place au niveau de la Société au bénéfice de l'Equipe de Gestion Opérationnelle.
Parts Sociales	a le sens qui lui est donné à l'article 5.1 des Statuts;
Processus de Sortie	désigne le procédé pour une Sortie;
Représentant	a le sens qui lui est donné à l'article 12.3 des Statuts;
Réunions du Conseil de Gérance	a le sens qui lui est donné à l'article 12.1 des Statuts;
Résolutions des Associés	a le sens qui lui est donné à l'article 2.2.2 des Statuts;
Siège Social	a le sens qui lui est donné à l'article 2.1 des Statuts;
Société	a le sens qui lui est donné à l'article 1 des Statuts;
Sociétés d'Acquisition	a le sens qui lui est donné à l'article 13.4.2 des Statuts;
Sociétés du Groupe	a le sens qui lui est donné à l'article 13.4.2 des Statuts;
Société Holding	désigne Median Gruppe S.à r.l., une société constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg;
Sortie	désigne soit: (e) la transformation de la forme juridique de la Société ou de l'une de ses filiales directes ou indirectes dans une société anonyme et, après cette transformation, l'achèvement d'un placement initial d'actions de la Société Holding ou des parts d'une

Filiale directe ou indirecte par lequel la totalité ou la quasi-totalité de la valeur du Groupe est réalisée;

(f) la vente ou le transfert de Parts Sociales de la Société Holding ou une de ses Filiales directes ou indirectes par lequel la totalité ou la quasi-totalité de la valeur du Groupe est réalisé;

(g) la vente de la totalité ou la quasi-totalité des actifs de la Société Holding ou une de ses Filiales directes ou indirectes par lequel la quasi-totalité de la valeur du Groupe est réalisé; ou

(h) la dissolution et la liquidation de la Société Holding.

Statuts a le sens qui lui est donné à l'article 1 des Statuts;

18. Interprétation et Loi luxembourgeoise.

18.1 Dans les présents Statuts:

18.1.1 Une référence à:

(a) un genre inclut tous les genres;

(b) (à moins que le contexte ne requiert autrement) l'utilisation du singulier inclut le pluriel et inversement;

(c) une "personne" inclut la référence à tout particulier, entreprise, corporation et autre entité sociétaire, gouvernement, état ou organisme d'état ou toute société commune, association ou partenariat, ou tout corps syndical (qu'il ait ou non une personnalité juridique propre);

(d) une disposition légale ou loi inclut toutes modifications et toutes refontes de celle-ci (avec ou sans modification).

18.1.2 Les titres contenus dans les présents Statuts n'affectent pas leur interprétation.

18.2 En sus des présents Statuts, la Société est aussi soumise à toutes dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

Souscription et Libération

«NRZ Holding S.à r.l.», prénommée, a souscrit l'ensemble des douze mille cinq cent (12.500) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2012.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à mille cinq cents euros.

Résolutions de l'associé unique

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Godfrey ABEL, comptable, né le 2 juillet 1960 à Brixworth, Royaume-Uni, demeurant au 30, rue de Crecy, L-1364 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg en tant que Gérant de Catégorie A; et

- Monsieur Pii KETVEL, administrateur de société, né le 4 juin 1968 à Helsinki, demeurant au 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en tant que Gérant de Catégorie B.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. HARROCH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 29 novembre 2011. Relation: EAC/2011/15973. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011169770/913.

(110196770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2011.

Fiduciaire Mosellan S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5401 Ahn, 7, route du Vin.
R.C.S. Luxembourg B 120.014.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011174100/10.

(110203506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Fant S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 45.770.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FANT S.A.
Société Anonyme

Référence de publication: 2011174104/11.

(110202951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Farei Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3327 Crauthem, 4A, Zone Industrielle Im Bruch.
R.C.S. Luxembourg B 46.627.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011174106/9.

(110203264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

FD Electric S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9809 Hosingen, Z.A.E.R. Op der Hei.
R.C.S. Luxembourg B 105.891.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011174107/10.

(110203065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Ferrero Trading Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2632 Findel, rue de Trèves, Findel Business Center, Complexe B.
R.C.S. Luxembourg B 46.117.

Liste des signataires autorisés au 15 décembre 2011 a été déposée au registre de commerce et des sociétés.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011174108/9.

(110202324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Financière de Titrization S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 121.770.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FINANCIERE DE TITRISATION S.A.

Référence de publication: 2011174112/10.

(110202997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Fitness World, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 57.907.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011174117/10.

(110203150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Flexafort Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 117, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 100.389.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011174118/9.

(110202279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

FS Energies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3327 Crauthem, 4A, Zone Industrielle Am Bruch.

R.C.S. Luxembourg B 154.234.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011174122/9.

(110203285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

FS Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3327 Crauthem, 4A, Zone Industrielle Im Bruch.

R.C.S. Luxembourg B 140.342.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011174123/9.

(110203292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Global Palaces Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 212.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 144.536.

Extrait de la résolution de l'Associé Unique du 21 novembre 2011.

L'Associé Unique décide de transformer la classe du mandat de Monsieur Jean-Marie BETTINGER, né le 14 mars 1973 à Saint Avoird (France), résidant professionnellement au 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg) de la classe A à la classe B, à compter du 21 novembre 2011, et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011174142/15.

(110202302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Forecast Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 145.979.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Référence de publication: 2011174120/10.

(110203485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Forecast Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 145.979.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Référence de publication: 2011174121/10.

(110203486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Gérances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7526 Mersch, 7, allée John W. Léonard.
R.C.S. Luxembourg B 145.248.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011174127/10.

(110203504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Garage Metti Völzer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6912 Roodt-sur-Syre, 10, route de Grevenmacher.
R.C.S. Luxembourg B 58.813.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 Décembre 2011.

Référence de publication: 2011174128/10.

(110202192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Dandridge S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 165.236.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the eighth of December.

Before Us Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

LTA Investments Inc., with registered office at Arango/Orillac Building, East 54th Street, Panama, Republic of Panama, registered with the Panamanian Trade and Corporation Register under number 521268,

here represented by Ms. Peggy Simon, employee, with professional address at 9, Rabatt, L-6475 Echternach, by virtue of a proxy given on December 8, 2011.

Said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing company and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, acting in his hereabove stated capacities, has requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a «société anonyme»:

Chapter I. Form, Name, Registered Office, Object, Duration

Art. 1. Form. There is formed by the subscriber and all those who become owners of Shares issued hereafter (hereafter the «Shareholder» and collectively the «Shareholders»), a public limited liability Company «Société anonyme» (hereafter the «Corporation»), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Object. The purpose of the Corporation is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Corporation may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Corporation may borrow in any form. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt which may be convertible and/or equity securities. The Corporation may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Corporation may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Corporation may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Corporation against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Corporation may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly further or relate to its purpose.

Art. 3. Duration. The Corporation is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Name. The Corporation will have the name of «Dandridge S.A.».

Art. 5. Registered Office. The registered office of the Corporation is established in the municipality of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a decision of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the Board of Directors.

The Corporation may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Chapter II. Capital, Shares.

Art. 6. Corporate capital.

6.1. The corporate capital is set at thirty-one thousand Euro (€ 31,000.-) represented by thirty-one thousand (31,000) shares without nominal value.

The Shares may be created as registered or bearer Shares at the option of the Shareholder.

6.2. In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Shares which the Corporation may redeem from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 7. Increase and Reduction of capital. The capital may be changed at any time by a decision of the Shareholders' meeting voting with the quorum and majority rules set out by article 20 of these Articles, or, as the case may be, by the Law for any amendment to these Articles.

Art. 8. Repurchase of own Shares. The Corporation may proceed to the repurchase of its own Shares in compliance with the Law.

Chapter III. Management

Art. 9. Directors, Board of Directors. The Corporation is managed by a Board of Directors composed of at least three Directors. The members of the Board might be split into several categories.

If the Corporation is composed of one single Shareholder, it may be managed either by one sole Director or by several Directors, constituting a Board of Directors. The sole Director will in this case exercise the powers granted by Law to the Board of Directors.

The Directors are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of Shareholders which may at any time remove them.

The number of Directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the Shareholders.

Art. 10. Meetings of the Board of Directors.

10.1 All meetings of the Board of Directors shall be held within the municipality of Luxembourg. Any meetings of the Board of Directors of the Corporation held outside the municipality of Luxembourg are not valid.

10.2. The Board of Directors elects from among its members a chairman.

10.3. The Board of Directors, if any, convenes upon call by the chairman or upon request of any two Directors, as often as the interest of the Corporation so requires.

10.4. Written notice of any meeting of the Board of Directors of the Corporation shall be given to all Directors at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the Board of Directors of the Corporation. Written notice may be given by postal mail, telefax or e-mail. No such written notice is required if all the members of the Board of Directors of the Corporation are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, cable, telegram or telex, of each member of the Board of Directors of the Corporation. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by decision of the Board of Directors of the Corporation.

10.5. Any member of the Board of Directors of the Corporation may be represented at any meeting of the Board of Directors of the Corporation by appointing, in writing whether in original, by telefax, cable, telegram or telex, another director as his or her proxy.

10.6. Any Director may participate in a meeting of the Board of Directors of the Corporation by conference call initiated from Luxembourg or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

10.7. Notwithstanding the foregoing, a decision of the Board of Directors of the Corporation may also be passed in writing. Such decision shall consist of one or several documents containing the decisions and signed by each and every Director. The date of such decision shall be the date of the last signature.

Art. 11. Decisions of the Board of Directors. The Board of Directors may validly deliberate if a quorum of Directors is present or represented at such board meeting. A quorum shall be deemed to be present or represented if the majority of the Corporation's Directors is present or represented and with at least the presence or representation of one Director of each Category as the case may be. Decisions taken by the Board of Directors shall require the vote of the majority of the Directors present or represented, with at least the favorable vote of one Director of each Category as the case may be.

In the event that at any meeting the number of votes for and against a decision is equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote.

In case of a conflict of interest as defined in article 16 below, the quorum and the voting requirements shall apply without taking into account the affected Director(s).

Art. 12. Powers of the Board of Directors. The sole Director or the Board of Directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object. All powers not expressly reserved by the Law or by the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

Any litigation involving the Corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Corporation by the Board of Directors, represented by its chairman or by the Director delegated for this purpose.

Art. 13. Bindingsignatures. The Corporation will be bound by the signature of its sole Director. In case the Corporation is administrated by a Board of Directors, the Corporation shall be bound in any circumstances by the joint signatures of two Directors or by the sole signature of the Managing Director, provided that special decisions have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the Board of Directors pursuant to article 15 of the present Articles.

In case the Corporation is administrated by several categories of Directors, the Corporation will obligatorily be committed by the joint signature of one Director of each Category. Such requirement is not applicable in case one Category is prevented from voting as per Article 16 below.

Art. 14. Day-to-day management. The sole Director or The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Corporation to one or more Directors, who will be called Managing Directors.

It may also commit the management of all the affairs of the Corporation or of a special branch to one or more Directors, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either Shareholders or not.

Art. 15. Liability - Indemnification. The sole Director or the Board of Directors assumes, by reason of its position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Corporation.

The Corporation shall indemnify any Director or officer and his heirs, executors and administrators, against any damages or compensations to be paid by him/her or expenses or costs reasonably incurred by him/her, as a consequence or in connection with any action, suit or proceeding to which he/she may be made a party by reason of his/her being or having been a Director or officer of the Corporation, or, at the request of the Corporation, of any other Corporation of which the Corporation is a shareholder or creditor and by which he/she is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he/she shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence, fraud or wilful misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Corporation is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which such Director or officer may be entitled.

Art. 16. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Corporation and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Director or any officer of the Corporation has a personal interest in, or is a director, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Director or officer of the Corporation who serves as a director, associate, officer or employee of any company or firm with which the Corporation shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Director of the Corporation may have any personal interest in any transaction of the Corporation conflicting with the interest of the Corporation, he shall make known to the Board of Directors such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Director's or officer's interest therein shall be reported to the next general meeting of Shareholders.

Chapter IV. Shareholder(s).

Art. 17. Powers of the General Meeting of the Shareholders. If the Corporation is composed of one single Shareholder, the latter exercises the power granted by Law to the General meeting of Shareholders.

Any regularly constituted meeting of the Shareholders of the Corporation shall represent the entire body of Shareholders of the Corporation. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Corporation.

Art. 18. Annual general meeting of the shareholders. The annual general meeting of the Shareholders of the Corporation shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Corporation or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the first Monday of June of each year at 10 a.m. Luxembourg time. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

The annual general meeting of the Shareholders of the Corporation may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board of Directors of the Corporation, exceptional circumstances so require.

Art. 19. Other meetings of the shareholders. Other meetings of the Shareholders of the Corporation may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Art. 20. Procedure, Vote.

20.1. Each Share is entitled to one vote.

20.2. Except as otherwise required by the Law or by these Articles, decisions at a meeting of the Shareholders of the Corporation duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

20.3. An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles.

If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles, by means of notices published twice, at fifteen days interval at least and fifteen days before the meeting in the Luxembourg official gazette, the Mémorial, and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, decisions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes of the Shareholders present or represented.

20.4. However, the nationality of the Corporation may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of the Shareholders and bondholders, if any.

20.5. A Shareholder may act at any meeting of the Shareholders of the Corporation by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax, cable, telegram or telex.

20.6. Any Shareholder may participate in a meeting of the Shareholders of the Corporation by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

20.7. If all the Shareholders of the Corporation are present or represented at a meeting of the Shareholders of the Corporation, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Chapter V. Supervision

Art. 21. Statutory auditors. The operations of the Corporation shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes). The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

The statutory auditor(s) will be appointed by the general meeting of Shareholders of the Corporation which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the general meeting of Shareholders of the Corporation with or without cause.

Chapter VI. Accounting Year, Allocation of Profits

Art. 22. Financial Year. The accounting year of the Corporation shall begin on January 1st and shall terminate on December 31st of each year.

Art. 23. Appropriation of profits. After deduction of any and all of the expenses of the Corporation and the amortization, the credit balance represents the net profit of the Corporation.

On the net profit, five percent (5,00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10,00%) of the capital of the Corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The Board of Directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the Law.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Chapter VII. Dissolution, Liquidation

Art. 24. Dissolution, Liquidation. The Corporation may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of Shareholders, which will specify their powers and fix their remuneration.

Chapter VIII. Applicable Law

Art. 25. Applicable Law. All matters not governed by these Articles are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Transitory provisions

1. The first accounting year shall begin on the date of formation of the Corporation and shall terminate on December 31st, 2012.

2. The first annual meeting of the Shareholder shall be held in 2013.

Subscription

All the thirty-one thousand (31,000) shares without nominal value have been subscribed by LTA Investments Inc., prenamed.

All the shares have been paid up to the extent of 25% by payment in cash, so that the amount of seven thousand seven hundred and fifty Euro (€ 7,750.-) is now available to the Corporation evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remuneration or expenses, in any form whatsoever, which the Corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately one thousand two hundred Euro (€ 1.200.-).

Extraordinary general meeting

The abovenamed company, representing the entire subscribed capital, considering herself as duly convened, has passed the following decisions:

1. The Corporation is administrated by one (1) Director.

2. The following is appointed as Director:

- Mr. Marcel Stephany, born in Luxembourg, on September 4th, 1951, residing at 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange.

3. "DMS & Associés S.à r.l.", with registered office at 43, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, is appointed as Statutory Auditor.

4. The terms of office of the Director and Statutory Auditor will expire after the annual meeting of Shareholder to be held for the approval of the annual accounts 2012.

5. The registered office of the Corporation is established at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who knows English states that on request of the company appearing, the present deed is worded in English followed by a French version; in case of discrepancies between the English and the French text, only the English version will prevail.

Whereof the present notarized deed was drawn up in Echternach.

The document having been read to the proxyholder of the company appearing, the same signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le huit décembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

LTA Investments Inc., ayant son siège social à Arango/Orillac Building, East 54th Street, Panama, République du Panama, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Panama sous le numéro 521268,

ici représenté par Madame Peggy Simon, avec adresse professionnelle au 9 Rabatt, L-6475 Echternach, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 8 décembre 2011.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente pour être soumise avec elle aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant ès dite qualité a requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme et d'arrêter les statuts comme suit:

Chapitre I^{er}. Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé par le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions émises (ci-après l'«Actionnaire» ou les «Actionnaires»), une société anonyme qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»).

Art. 2. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts, convertibles ou non, et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La Société a comme dénomination «Dandridge S.A.».

Art. 5. Siège social. Le siège de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par décision du Conseil d'Administration. La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Chapitre II. - Capital, Actions

Art. 6. Capital social.

6.1 Le capital social est fixé à trente-et-un mille Euro (€ 31.000,-) représenté par trente-et-un mille (31.000) actions sans valeur nominale.

Les actions peuvent être soit enregistrées soit au porteur au choix de l'Actionnaire.

6.2. En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une action en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des actions des Actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux Actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 7. Augmentation et Réduction du capital social. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par ces Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Rachat d'actions propres. La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Chapitre III. Administration

Art. 9. Conseil d'Administration. La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins. Les membres du Conseil peuvent être scindés en plusieurs catégories.

Si la Société comporte un seul Actionnaire, elle peut être dirigée par un Administrateur unique ou par plusieurs Administrateurs composant un Conseil d'Administration. L'Administrateur unique exerce les pouvoirs qui sont dévolus au Conseil d'Administration.

Les administrateurs sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des Actionnaires, et sont toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs et leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

Art. 10. Réunions du Conseil d'Administration.

10.1. La tenue du Conseil d'Administration doit se faire dans la municipalité de Luxembourg. Tout Conseil d'Administration tenu en dehors de la municipalité de Luxembourg ne sera pas valide.

10.2. Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un président.

10.3. Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président ou sur convocation de deux Administrateurs, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

10.4. Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration de la Société sera donné à tous les administrateurs au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature (les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs de la Société sont présents ou représentés lors du Conseil d'Administration de la Société et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque administrateur de la Société donné par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme, télex ou courrier électronique. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil d'Administration de la Société se tenant à une heure et à un endroit prévus dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

10.5. Tout Administrateur pourra se faire représenter aux Conseil d'Administration de la Société en désignant par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme ou télex un autre Administrateur comme son mandataire.

10.6. Tout administrateur peut participer à la réunion du Conseil d'Administration de la Société par conférence téléphonique initiée depuis Luxembourg ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

10.7. Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration de la Société peut également être prise par voie circulaire. Une telle résolution doit consister en un seul ou plusieurs documents contenant les résolutions signées par tous les membres du Conseil d'Administration de la Société. La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

Art. 11. Décisions du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut délibérer valablement si un quorum d'Administrateurs est présent ou représenté à ce conseil. Ce quorum est réputé présent ou représenté si la majorité des Administrateurs de la Société est présente ou représentée, un Administrateur de chaque catégorie devant au moins être présent ou représenté le cas échéant. Les décisions prises par le Conseil d'Administration nécessitent le vote de la majorité

des Administrateurs présents ou représentés, parmi lequel le vote affirmatif d'au moins un Administrateur de chaque catégorie, si le Conseil d'Administration est divisé en catégories.

En cas de ballottage lors d'une réunion, le président du Conseil d'Administration aura voix prépondérante.

En cas de conflit d'intérêt tel que défini à l'article 16 ci-dessous, les exigences de quorum s'appliqueront sans prendre en compte le ou les Administrateurs concernés.

Art. 12. Pouvoirs du Conseil d'Administration de la Société. L'Administrateur unique ou le Conseil d'Administration sont investis des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale.

Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le Conseil d'Administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

Art. 13. Signatures autorisées. La Société est engagée en toutes circonstances par la signature de son Administrateur Unique. Si la Société est administrée par un Conseil d'Administration, elle est engagée par les signatures conjointes de deux Administrateurs, ou par la seule signature d'un Administrateur-Délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le Conseil d'Administration en vertu de l'article 15 des Statuts.

Si la Société est administrée par plusieurs catégories d'Administrateurs, la Société sera obligatoirement liée par la signature conjointe d'un Administrateur de chaque catégorie. Ces exigences ne sont pas applicables lorsqu'une catégorie d'Administrateur est empêchée de voter conformément à l'article 16 ci-dessous.

Art. 14. Gestion journalière. L'Administrateur unique ou le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs Administrateurs qui prendront la dénomination d'Administrateurs-Délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs Administrateurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, Actionnaires ou non.

Art. 15. Responsabilité, Indemnisation. Les Administrateurs ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

La Société devra indemniser tout Administrateur ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui/elle ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui/elle, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il/elle pourrait être partie en raison de son/sa qualité ou ancienne qualité d'Administrateur ou mandataire de la Société, ou, à la requête de la Société, de toute autre société où la Société est un Actionnaire ou un créancier et par quoi il/elle n'a pas droit à être indemnisé(e), sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il/elle sera finalement déclaré(e) impliqué(e) dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée. Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la Société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite ci-dessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel Administrateur ou mandataire pourrait prétendre.

Art. 16. Conflit d'intérêt. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Administrateurs ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront administrateur, Actionnaire, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un Administrateur ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, actionnaire, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou autre affaire.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Administrateur ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société entrant en conflit avec les intérêts de la Société, il en avisera le Conseil d'Administration et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel de l'Administrateur ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'Actionnaire unique ou des Actionnaires au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des Actionnaires.

Chapitre IV. Actionnaires

Art. 17. Pouvoirs de l'assemblée générale des Actionnaires. Si la Société est composée d'un Actionnaire unique, ce dernier exerce les pouvoirs dévolus par la Loi à l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Toute assemblée des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 18. Assemblée générale annuelle des Actionnaires. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société, ou à tout autre endroit

de la commune du siège indiqué dans les convocations, le premier lundi de juin de chaque année à 10 heures, heure de Luxembourg. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, L'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société pourra se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration de la Société constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 19. Autres assemblée générale des Actionnaires. Les autres assemblées générales des Actionnaires de la Société pourront se tenir aux lieu et heure spécifiés dans les avis de convocation.

Art. 20. Procédure, Vote.

20.1. Chaque action donne droit à une voix.

20.2. Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou par les Statuts, les décisions de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société dûment convoqués sont prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants.

20.3. Une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires convoquée aux fins de modifier les Statuts dans toutes ses dispositions ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée des Actionnaires peut être convoquée, dans les formes statutaires, par des annonces insérées deux fois, à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'assemblée dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée des Actionnaires délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux assemblées des Actionnaires, les résolutions pour être valables devront réunir les deux tiers au moins des voix des Actionnaires présents ou représentés.

20.4. Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Actionnaires et des obligataires, s'il y en a.

20.5. Chaque Actionnaire peut prendre part aux assemblées générales des Actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie, par câble, par télégramme ou par télex une autre personne comme mandataire.

20.6. Tout Actionnaire peut participer aux assemblées générales des Actionnaires de la Société par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Dans ce cas, le ou Actionnaires concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

20.7. Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale des Actionnaires de la Société, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Chapitre V. Surveillance

Art. 21. Surveillance. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes. Le commissaire aux comptes sera élu pour une période n'excédant pas six ans et il sera rééligible.

Le commissaire aux comptes sera nommé par l'assemblée générale des Actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des Actionnaires de la Société.

Chapitre VI. Année Sociale, Répartition des bénéfices

Art. 22. Exercice social. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 23. Répartition des bénéfices. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société.

Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour-cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le Conseil d'Administration peut décider d'attribuer des dividendes intérimaires en conformité avec les dispositions légales.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Chapitre VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 24. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Chapitre VIII. - Loi applicable

Art. 25. Loi applicable. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2012.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2013.

Souscription

Toutes les trente-et-un mille (31.000) actions sans valeur nominale ont été souscrites par LTA Investments Inc., précitée.

Toutes les actions ont été libérées à hauteur de 25% par paiement en espèces, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante Euro (€ 7.750,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille deux cents Euros (€ 1.200.-).

Assemblée générale extraordinaire

La comparante préqualifiée, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquée a pris les résolutions suivantes:

1. La Société est administrée par un (1) Administrateur:
2. Est nommé Administrateur:
 - Monsieur Marcel Stephany, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg, ayant son domicile au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange.
3. «DMS & Associés S.à r.l.», ayant son siège social au 43, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, est appelé aux fonctions de Commissaire aux comptes.
4. Le mandat des Administrateur et Commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire approuvant les comptes annuels de l'année 2012.
5. Le siège social de la Société est établi au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg;

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise seule fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 09 décembre 2011. Relation: ECH/2011/2139. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 13 décembre 2011.

Référence de publication: 2011170661/495.

(110198182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2011.

Green Side Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 46.501.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011174148/12.

(110203209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Guarulhos S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 63.961,00.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 136.844.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011174132/10.

(110203428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

General O & R International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 9, route des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 56.738.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011174137/10.

(110203505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Ghyzee, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 38.188.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011174140/10.

(110203314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Glas Moske Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4051 Esch-sur-Alzette, 106, rue du Canal.

R.C.S. Luxembourg B 89.870.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011174141/9.

(110203307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Graphik und Print-Gap A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 84.848.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011174144/10.

(110203165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Graphik und Print-Gap A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 84.848.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011174145/10.

(110203170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Graphik und Print-Gap A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 84.848.

Le siège social du commissaire, AUDIEX S.A., est désormais le suivant:

9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Référence de publication: 2011174146/11.

(110203174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

H. M. Beteiligungsgesellschaft, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 140.917.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011174149/9.

(110202266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Hutchison Port Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.
R.C.S. Luxembourg B 130.429.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 63299 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011174165/10.

(110202097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Hair and More S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4761 Pétange, 47, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 101.126.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011174166/10.

(110202695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Hatfield S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 59.258.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
FIDUPAR
1, rue Joseph Hackin
L-1746 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2011174170/14.

(110202800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

HECF Luxembourg Master 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 130.005.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hadieh Kaviani.

Référence de publication: 2011174172/10.

(110203254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

HECF Luxembourg Master 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 151.632.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hadieh Kaviani.

Référence de publication: 2011174173/10.

(110203253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

High Noon Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 116.716.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2011174176/11.

(110203334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Hindelang Logistics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 69.492.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011174177/9.

(110203312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Hôtel THEIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9164 Bourscheid, Bourscheid-Plage.

R.C.S. Luxembourg B 143.124.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011174178/10.

(110203071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Holian S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 19.230.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011174180/9.

(110203449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Hortulux-Fleurs s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6940 Niederanven, Centre Commercial «Les Arcades».
R.C.S. Luxembourg B 19.551.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011174181/10.

(110203073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Immo BPM SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9573 Wiltz, 7, rue Michel Thilges.
R.C.S. Luxembourg B 92.481.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Référence de publication: 2011174185/10.

(110203418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Infrastructure Saxon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 125.708.

RECTIFICATIF

Le bilan rectifié au 31 décembre 2010 (rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2010 déposé le 8 juillet 2011 no L110129607.05) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011174189/12.

(110203578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Indianapolis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 144.834.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 13 décembre 2011

Monsieur ROSSI Jacopo, administrateur de la société, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est nommé Président du Conseil d'administration pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

Pour extrait sincère et conforme

INDIANAPOLIS S.A.

Alexis DE BERNARDI

Administrateur

Référence de publication: 2011174203/14.

(110202593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Ideal Toitures, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3327 Crauthem, 4A, Z.I. im Bruch.

R.C.S. Luxembourg B 61.997.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011174196/9.

(110203323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

IFocus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 147.239.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2011.

Référence de publication: 2011174197/10.

(110202923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Jandira S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 1.073.410,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 139.251.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011174218/10.

(110203425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

JEB Consulting & Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2334 Luxembourg, 11, place Saint Pierre et Paul.

R.C.S. Luxembourg B 103.830.

Par la présente je vous fais part de ma démission avec effet immédiat du mandat d'administrateur que j'occupe pour votre société anonyme, JEB CONSULTING & INVESTMENT S.A., avec siège social au 11, Place Saint Pierre et Paul, L - 2334 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B 103.830.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2011.

François MOYSE.

Référence de publication: 2011174219/12.

(110202547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

JEB Consulting & Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2334 Luxembourg, 11, place Saint Pierre et Paul.

R.C.S. Luxembourg B 103.830.

Par la présente je vous fais part de ma démission avec effet immédiat du mandat d'administrateur que j'occupe pour votre société anonyme, JEB CONSULTING & INVESTMENT S.A., avec siège social au 11, Place Saint Pierre et Paul, L - 2334 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B 103.830.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Maître Jean-Philippe FRANCOIS.

Référence de publication: 2011174220/12.

(110202547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.
